

Compte-rendu de la réunion publique de quartier BIGÜE – VILLEMÉTRIE – FOURS A CHAUX du lundi 12 juin 2017 (Maison des Loisirs - 18h30)

Suite à la déambulation dans le quartier le 5 avril dernier, la mairie a organisé une réunion publique à la Maison des Loisirs, le 12 juin 2017. Cette réunion présidée par Madame le Maire et les élus concernés a rassemblé de nombreux habitants des quartiers de la Bigüe, de Villemétrie et des Fours à Chaux.

Les élus présents : Madame LOISELEUR, Monsieur DERRODE, Madame GORSE-CAILLOU, Madame PALIN SAINTE AGATHE.

- Les questions et observations des riverains / et les réponses des élus et des services municipaux :
- **Une ouverture est-elle prévue pour permettre aux piétons et aux cyclistes de traverser le quartier Ordener ?**
Non, ce n'est pas envisagé pour le moment. (Observation : Prévoir de retirer les barbelés des murs d'enceinte de l'ancienne caserne)
- **Un habitant du square de la Fontaine Noé s'inquiète des risques d'inondations suite à l'épisode de l'année dernière. Il demande des aménagements de la Nonette et de ses abords afin de sécuriser les riverains concernés.**
Madame le Maire indique qu'elle est souvent sollicitée à ce sujet. Elle rappelle que l'entretien des cours d'eau est de la compétence du SISN (Syndicat Intercommunal du Sage de la Nonette) et que les berges doivent être entretenues par les propriétaires. Elle précise cependant que le SISN lancera une campagne de travaux début 2018, dans le cadre d'une DIG (Déclaration d'Intérêt Général).
- **Stationnement rue des jardiniers : manque de visibilité à la sortie du square de la Fontaine Noé.**
Olivier TOPART et Laurent ROCHEREUIL expliquent que le lieu en question est difficile à aménager. Si une place de parking est matérialisée, la personne qui habite face, à la sortie du square, sera gênée pour sortir de chez elle. Concernant la vitesse excessive dénoncée par plusieurs riverains, la Police Municipale indique qu'elle procède régulièrement à des contrôles radar. Il est envisagé de positionner un radar pédagogique à cet endroit afin de prévenir mais aussi de faire des relevés de vitesse sur une période donnée.
- **Suite des travaux de la rue des jardiniers :**
La date des travaux est repoussée à 2019 suite à la campagne de rénovation de la chaussée du Faubourg Saint Martin et de la rue de la République en 2017/2018. Afin de coordonner les travaux d'enfouissement et d'assainissement avec cette rénovation de la chaussée décidée par le Conseil Départemental, la fin des travaux de la rue des jardiniers se terminera en 2018.
- **Problème du poteau chemin de la Bigüe : des fils provenant d'un poteau France Telecom dépassent d'une boîte de dérivation.**
Monsieur TOPART a déjà contacté France Telecom afin de résoudre le problème.
- **Square Saint-Lazare : un habitant demande la réfection des trottoirs devant chez lui dans le square Saint Lazare.**
Olivier TOPART informe cet habitant que le square Saint Lazare est dans le domaine privé et que le Maire ne peut donc intervenir sur la réfection des trottoirs à cet endroit. Le Maire propose à cet habitant de lui envoyer un courrier pour demander la rétrocession des trottoirs à la Ville afin que cette dernière puisse prendre en charge l'entretien et la rénovation.
- **Impasse Sainte Marguerite : une riveraine tient à noter les efforts de nettoyage entrepris par les services de la Ville à cet endroit, le long de la Nonette. Elle souhaiterait que des poubelles soient installées ainsi que des kits canins car il n'y a rien de prévu pour les chiens à cet endroit. Les services vont faire en sorte de répondre rapidement à ces demandes.**
- **Villemétrie : Trottoirs trop étroits qui génèrent du danger pour les piétons. Demande d'un nettoyage des rues plus régulier et de faire retirer la décoration sur le trottoir en face le numéro 13 (à l'abandon depuis longtemps), ce qui permettrait d'élargir le passage sur le trottoir à cet endroit.**
Les services de la Ville vont retirer cette décoration à l'abandon. Les passages pour nettoyage sont réguliers et planifiés de longue date. Ce mode de fonctionnement ne changera pas pour le moment.
- **Fours à Chaux : des problèmes de stationnement génèrent des verbalisations régulières par la Police Municipale.**
Le Maire affirme que la Ville est consciente de ce problème de stationnement qui découle de la décision du bailleur Picardie Habitat de faire payer les parkings en sous-sol de la résidence des « jardins de Senlis ». Depuis cette décision, les locataires de la résidence qui ne souhaitent pas payer stationnent donc dans la rue. Il devient donc difficile pour les riverains de trouver des places en soirée. Madame le Maire informe les riverains présents qu'un courrier a été envoyé au Président de Picardie Habitat afin de trouver une solution qui éviterait d'employer des moyens beaucoup plus coûteux pour satisfaire l'ensemble des habitants.
- **Chemin de la Bigüe (terrains ENGIE/VILLE) : Monsieur VIARD (15 chemin de la Bigüe) pose la question du devenir des terrains en friche appartenant à ENGIE (anciennement GDF) et à la Ville, chemin de la Bigüe.**
Le Maire indique qu'elle a répondu favorablement à ENGIE concernant une demande d'étude en partenariat avec la Ville dans l'optique d'un futur projet immobilier. Le dossier n'est pour le moment qu'au stade de cette demande d'étude. Elle ne manquera pas de tenir les riverains au courant des avancés de ce dossier.

